

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SÉANCE ORDINAIRE DU 26 JUIN 2019

Nombre de Conseillers : en exercice..... 61 présents..... 37 procurations..... 14 absents 10 Suffrage exprimé ... 51	L'an deux mille dix-neuf, le VINGT SIX JUIN, à vingt heures et trente minutes, Le Conseil de la Communauté d'Agglomération PLAINE VALLEE, légalement convoqué par courrier du 20 Juin 2019 et par affichage du 20 Juin 2019, s'est réuni à la Mairie de Soisy-sous-Montmorency, 2, avenue du Général de Gaulle, dans la salle des mariages, sous la présidence de M. Luc STREHAIANO, Président et Maire de Soisy-sous-Montmorency.
--	---

Etaient présents :

- Andilly :
- Attainville :
- Bouffémont :
- Deuil-la Barre :
- Domont :
- Enghien-Les-Bains :
- Ezanville :
- Groslay :
- Margency :
- Moisselles :
- Montlignon :
- Montmagny :
- Montmorency :
- Piscop :
- Saint-Brice-sous-Forêt :
- Saint-Gratien :
- Saint-Prix :
- Soisy-sous-Montmorency :

Daniel FARGEOT,
Odette LOZAÏC,
Claude ROBERT,
Muriel SCOLAN, Michel BAUX, Dominique PETITPAS, Virginie FOURMOND, Bertrand DUFOYER,
Michelle HINGANT, Jean-François AYROLE, Fabrice FLEURAT,
Philippe SUEUR (aux rapports n° 7 à 32), Marie-Christine FAUVEAU-MARTINET, Xavier CARON,
Agnès RAFAITIN-MARIN,
Joël BOUTIER, Christine MORISSON,
Christian RENAULT,
Véronique RIBOUT,
Alain GOUJON,
Patrick FLOQUET, François ROSE,
Michèle BERTHY, Muriel HOYAUX, Christian ISARD, Marie MOREELS, Jean-Pierre DAUX,
Christian LAGIER,
Alain LORAND, William DEGRYSE, Didier ARNAL,
Julien BACHARD, Natacha VIVIEN,
Gérard BOURSE,
Luc STREHAIANO, Bania KRAWCZYK, François ABOUT,

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Absents excusés ayant donné Procuration :

Michel LACOUX à Claude ROBERT ; Gérard DELATTRE à Muriel SCOLAN ; Frédéric BOURDIN à Jean-François AYROLE ; Paul-Edouard BOUQUIN à Fabrice FLEURAT ; François HANET à Marie-Christine FAUVEAU-MARTINET ; Alain BOURGEOIS à Christian LAGIER ; Pierre GREGOIRE à Agnès RAFAITIN-MARIN ; Virginie HENNEUSE à William DEGRYSE ; Jacqueline EUSTACHE-BRINIO à Luc STREHAIANO ; Karine BERTHIER à Natacha VIVIEN ; Anne BERNARDIN à Julien BACHARD ; Jean-Pierre ENJALBERT à Gérard BOURSE ; Christiane LARDAUD à Bania KRAWCZYK ; Claude BARNIER à François ABOUT.

Absents : Fabrice RIZZOLI ; Philippe SUEUR (aux rapports n° 1 à 6) ; Marc POIRAT ; Fabienne PINEL ; Luc-Eric KRIEF ; Thierry OLIVIER ; François DETTON ; Patrick BALDASSARI ; Didier LOGEROT ; Jean-Claude LEVILAIN ; Laura BEROT.

Le Président ayant ouvert la séance et fait appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil.

Monsieur Christian LAGIER est désigné pour remplir cette fonction.

FINANCES COMMUNAUTAIRES

OBJET : BUDGET PRINCIPAL PLAINE VALLEE – BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2019

EXPOSE DES MOTIFS

Le Budget Supplémentaire 2019 intègre les restes à réaliser et le résultat de l'exercice 2018 ; il enregistre également des crédits nouveaux en dépenses et en recettes qui n'ont pu l'être au stade du Budget Primitif.

h.

Le Budget Supplémentaire 2019 s'équilibre à hauteur de 531 831.11 € en section de fonctionnement et 6 205 227.73€ en section d'investissement. Il se présente ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	BP 2019	RAR 2018	BS 2019	TOTAL BUDGET 2019
011- Charges à caractère général	9 375 996.00	164 826.50	46 842.10	9 587 664.60
012 – Charges de personnel	10 428 886.00		139 000.00	10 567 886.00
014 – Atténuations de produits	36 154 000.00		-118 638.00	36 035 362.00
65 – Autres charges de gestion	21 955 876.00		-6 750.00	21 949 126.00
66 – Charges financières	960 470.00			960 470.00
67 – Charges exceptionnelles	895 350.00		23 875.00	919 225.00
042 – Opérations d'ordre entre sections	1 800 000.00			1 800 000.00
023 – Virement à la section d'investissement	3 522 172.00		282 675.51	3 804 847.51
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	85 092 750.00	164 826.50	367 004.61	85 624 581.11
002 - Résultat reporté			338 397.11	338 397.11
013 – Atténuations de charges	125 730.00			125 730.00
70- Produits des services	2 424 650.00			2 424 650.00
73 – Impôts et taxes	69 323 882.00		-616 074.00	68 707 808.00
74 – Dotations et participations	13 146 988.00		790 968.00	13 937 956.00
75 – Autres produits de gestion	71 500.00			71 500.00
042 - Opérations d'ordre entre section			18 540.00	18 540.00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	85 092 750.00	0,00	531 831.11	85 624 581.11

SECTION D'INVESTISSEMENT	BP 2019	RAR 2018	BS 2019	TOTAL BUDGET 2019
001 – Résultat reporté			2 198 983.06	2 198 983.06
20 - Immobilisations incorporelles	289 400.00	131 171.60	45 000.00	465 571.60
204 – Subventions d'équipement	1 358 170.00	2 161 766.00	-125 000.00	3 394 936.00
21 – Immobilisations corporelles	5 591 050.00	1 118 234.55	48 389.90	6 757 674.45
23 - Immobilisations en cours	5 882 500.00	238 227.74		6 120 727.74
16 - Emprunts et dettes assimilées	2 694 288.00	7 367.99	25 200.00	2 726 855.99
26 – Participations et créances	130 000.00			130 000.00
45 – Opérations pour compte de tiers	409 500.00	337 346.89		746 846.89
040 - Opérations d'ordre entre sections			18 540.00	18 540.00
041 – Opérations patrimoniales	1 175 500.00			1 175 500.00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	17 530 408.00	3 994 114.77	2 211 112.96	23 735 635.73
13 – Subventions d'investissement	172 195.00	115 107.85		287 302.85
16 - Emprunts et dettes	8 905 041.00		-271 045.61	8 633 995.39
10 – Dotations et fonds	300 000.00	225 000.00		525 000.00
1068 – Excédents de fonctionnement			5 852 989.98	5 852 989.98
165 – Dépôts et cautionnements			500.00	500.00
024 – Produits des cessions	1 246 000.00			1 246 000.00
45 – Opérations pour compte de tiers	409 500.00			409 500.00
040- Opérations d'ordre entre sections	1 800 000.00			1 800 000.00
041 – Opérations patrimoniales	1 175 500.00			1 175 500.00
021 – Virement de la section de fonctionnement	3 522 172.00		282 675.51	3 804 847.51
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	17 530 408.00	340 107.85	5 865 119.88	23 735 635.73

Accusé de réception en préfecture
095-200056380-20190626-DL2019-06-26_28
-DE
Date de télétransmission : 02/07/2019
Date de réception préfecture : 02/07/2019

H

Il vous est demandé d'adopter le Budget Supplémentaire 2019 du budget principal de la Communauté d'Agglomération.

CECI EXPOSE,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les dispositions de l'article L. 1612-11,

VU l'instruction budgétaire et comptable M49,

VU l'arrêté n° A 15-592-SRCT du préfet du Val d'Oise en date du 25 novembre 2015 portant création de la Communauté d'Agglomération « PLAINE VALLEE » à compter du 1^{er} janvier 2016,

VU l'arrêté préfectoral n°180562 en date du 31 mai 2018 portant adoption des statuts de la communauté d'agglomération,

VU la délibération du conseil de communauté en date du 19 décembre 2018 approuvant le Budget Primitif 2019,

VU la délibération du conseil de communauté en date du 22 mai 2019 approuvant le Compte Administratif 2018,

VU la délibération du conseil de communauté en date du 22 mai 2019 approuvant l'affectation du résultat 2018,

VU l'avis favorable de la commission des finances et de l'administration générale en date du 18 juin 2019,

CONSIDERANT l'obligation de reprendre les résultats de l'année 2018 et les restes à réaliser à la suite du vote du compte administratif,

CONSIDERANT la nécessité de procéder à certains ajustements budgétaires ;

Sur le rapport de Monsieur BOUTIER ;

Après en avoir délibéré,

Le Conseil de Communauté à l'unanimité,

- **ADOpte** le Budget Supplémentaire 2019 du budget principal de la Communauté d'Agglomération conformément aux modifications énumérées ci-dessus.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.



Le Président,

Accusé de réception en préfecture
095-200056380-20190626-DL2019-06-26_28
-DE
Date de télétransmission : 02/07/2019
Date de réception préfecture : 02/07/2019

Acte publié ou notifié le 04/07/2019
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.
Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Patrice GIROT

Acte à classer

DL2019-06-26_28

1

En préparation

2En attente retour
Préfecture**3**

> AR reçu <

4

Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2019-07-02T16-30-10.00 (MI217786214)

Identifiant unique de l'acte :

095-200056380-20190626-DL2019-06-26_28-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Vote du Budget Supplémentaire 2019 : Budget P

Date de décision : 26/06/2019



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires
7.1.3. décision modificative ou budget supplémentaireActe : 28 BS 2019 Budget Principal.PDF Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 02/07/19 à 16:30

Par SPECQ Nadege

Transmis

Date 02/07/19 à 16:30

Par SPECQ Nadege

Accusé de réception

Date 02/07/19 à 17:33

